

LES PARTICULARITES DE LA FISCALITE AGRICOLE

03 juin 2021
Vincent SCHNEIDER

Public :

Experts comptables et collaborateurs

Prérequis :

Non

Objectif :

Formation d'initiation aux bénéfices agricoles, qui s'adresse à des débutants dans la matière qui souhaitent s'investir dans la tenue de dossiers agricoles.

Contenu de la formation :

- I Définition des BA
- II Le régime de la TVA agricole
- III Le régime déclaratif des bénéfices réel agricole
- IV les particularités de la détermination du résultat fiscal agricole

Moyens pédagogiques et techniques :

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Chaque stagiaire reçoit un lien, par mail, pour compléter les fiches d'évaluation à l'issue de la formation à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Hôtel Mercure, 34 avenue de Verdun 38240 MEYLAN
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 09h-18h
- **Groupe** : 09 personnes